

## SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 6 juin 2016, aux lieu et heure ordinaires, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

### Présences :

Les conseillers M<sup>me</sup> Céline Chartier, MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Rénald Gabriele, Gabriel Parent et Paul M. Normand formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Absences motivées :

Les conseillers MM. Robert A. Laurence et Paul Dumoulin.

### Sont également présents :

Le directeur général par intérim et trésorier M. Marco Pilon, l'auditrice indépendante M<sup>me</sup> Jocelyne Poirier et la greffière adjointe M<sup>me</sup> Mélissa Côté agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

## 16-06-432 **Ordre du jour**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 6 juin 2016 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

### *Minute de réflexion*

#### *Présences*

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal**
  - 2.1 Séance ordinaire du 16 mai 2016
- 3. Présentation, dépôt de pétition et période de questions**
  - 3.1 Présentation du rapport financier pour l'exercice 2015
  - 3.2 Période de questions
- 4. Affaires du Conseil**
  - 4.3 Fabrique de la paroisse de Saint-Michel / Pastorale des migrants / Parrainage de réfugiés syriens / Aide financière
  - 4.6 Nomination du maire suppléant / Mois de juillet, août, septembre et octobre 2016
  - 4.7 Amicale Escadron 867 Vaudreuil-Dorion / Revue annuelle 2016 / Commandite et aide financière
  - 4.9 Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges (CCIVS) / Tournoi de golf 2016 / Commandite
  - 4.12 Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot / Soirée du conseil 2016 / Commandite
  - 4.13 Moisson Sud-Ouest / Tournoi de golf 2016 / Commandite
- 5. Greffe et affaires juridiques**
  - 5.1 Commission de toponymie / Attestation d'officialisation – mai 2016 / Rue Elmer-Lach
  - 5.3 Entente / MRC de Vaudreuil-Soulanges / Services de géomatique
  - 5.4 Acquisition / Lot projeté 5 918 180 / Terrain vacant / Revitalisation du boulevard Harwood

## **6. Finances et trésorerie**

- 6.1 Dépôt de la liste des comptes – échéance du 13 mai 2016
- 6.2 États des revenus et dépenses / 1<sup>er</sup> semestre 2016
- 6.3 Affectations / Surplus accumulé non affecté
- 6.4 Dépôt du rapport financier et des rapports de l'auditeur indépendant pour l'exercice 2015
- 6.5 Emprunt temporaire / Règlement n° 1677-01 / Rénovation du Centre communautaire Jean-Marc-Ducharme / Augmentation de la dépense et de l'emprunt / Approbation du MAMOT

## **7. Ressources humaines**

- 7.1 Service de sécurité incendie / Départ à la retraite / Pompier
- 7.2 Service de sécurité incendie / Embauche / Capitaine aux opérations
- 7.3 Mouvement de main-d'œuvre
- 7.4 Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Vaudreuil-Dorion / Cession de droits entre conjoints en contexte d'insuffisance de solvabilité
- 7.5 Service du développement et de l'aménagement du territoire / Modifications complémentaires à la structure organisationnelle
- 7.6 Évaluation du maintien de l'équité salariale au 31 décembre 2015
- 7.7 Service des finances et de la trésorerie / Confirmation de poste / Chef de division – Revenus
- 7.8 Régime de retraite simplifié / Lettre d'intention / Desjardins / Autorisation de signature

## **8. Communications**

## **9. Informatique et géomatique**

## **10. Arts et culture**

## **11. Loisirs et vie communautaire**

- 11.1 Bail / Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges / Édifice « Le 190 Saint-Charles » / Autorisation de signature
- 11.2 Festivités de la fête nationale / Défilé Mozaïk et Festival international de cirque de Vaudreuil-Dorion / Fermeture de rues
- 11.3 La Grande Vadrouille 2016 / Autorisation, soutien technique et aide financière
- 11.4 Club de patinage de vitesse des Trois-Lacs / Sélection nationale n° 2 et Finale de l'Ouest / Aide financière
- 11.5 Club de gymnastique Gymini / Championnats canadiens de l'Est / Aide financière
- 11.6 Contrat de service / Gestion de location d'embarcations au Parc Valois / Été 2016 / Autorisation de signature

## **12. Protection publique**

## **13. Travaux publics**

- 13.1 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-16-26 / Acquisition d'un camion châssis-cabine Ford F-550

## **14. Eaux**

- 14.1 Adjudications de contrats / Appel d'offres n° 401-110-16-25 / Service de laboratoire pour l'analyse d'eau potable et d'eau usée

## **15. Services techniques**

- 15.1 Ordre de changement n° 3 / Appel d'offres n° 401-110-15-32 / Entrepreneur général / Travaux de réparation des structures des piscines Sainte-Madeleine et Saint-Jean-Baptiste et de la pataugeoire Sainte-Madeleine

- 15.2 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-16-R1717.02 / Travaux de pavage, bordures et éclairage de la rue des Aubépines / Règlement n° 1717
- 15.3 Ordres de changement n<sup>os</sup> 1 à 4 / Appel d'offres n° 401-110-15-09 / Entrepreneur général / Réhabilitation d'une partie de la conduite d'eau potable de la rue Lafleur par la technique de réhabilitation sans tranchée

## **16. Urbanisme**

- 16.1 Comité consultatif d'urbanisme / Dépôt du procès-verbal / Réunion du 17 mai 2016 ajournée et reprise le 24 mai 2016
- 16.2 Comité consultatif d'urbanisme / Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) / Réunion du 17 mai 2016 ajournée et reprise le 24 mai 2016
- 16.17 Dérogation mineure / 95, rue des Guérets / Marges latérales / Lot 1 675 205 / Zone H1-122 / CCU n° 16-05-87

## **17. Environnement**

## **18. Réglementation**

- 18.1 Adoption / Règlement n° 1724 / Règlement régissant la démolition d'immeubles
- 18.2 Avis de motion / Règlement n° 1709-04 / Modification / Mode de tarification pour le financement de certains biens, services ou activités
- 18.3 Avis de motion / Règlement n° 1729 / Création d'un Régime de retraite simplifié pour les membres du Syndicat des pompiers du Québec, section locale Vaudreuil-Dorion

## **19. Direction générale**

- 19.1 Autorisations de la Direction générale

## **20. Période de questions – Élus**

## **21. Période de questions – Assistance**

## **22. Levée de la séance**

« ADOPTÉE »

### **16-06-433 Adoption du procès-verbal**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénaud Gabriele  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2016 soit et il est, par les présentes adopté, le tout en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

« ADOPTÉE »

### **16-06-434 Présentation du rapport financier pour l'exercice 2015**

Présentation du rapport financier par le trésorier M. Marco Pilon, FCPA, FCGA, OMA, et M<sup>me</sup> Jocelyne Poirier, CPA auditrice, CA.

### **16-06-435 Période de questions**

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

### **16-06-436 Fabrique de la paroisse de Saint-Michel / Pastorale des migrants / Parrainage de réfugiés syriens / Aide financière**

CONSIDÉRANT la situation en Syrie et les drames humains qui en découlent;

CONSIDÉRANT que la pastorale des migrants de la paroisse de Saint-Michel a amorcé un projet de parrainage afin d'accueillir trois familles syriennes dans notre région;

CONSIDÉRANT que le Comité en relations interculturelles de Vaudreuil-Soulanges qui regroupe la majorité des organismes offrant des services de première ligne aux nouveaux arrivants souhaite collaborer avec le comité de parrainage;

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite contribuer financièrement à ce projet de parrainage de trois familles syriennes;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 5 000 \$ soit versé, sur demande, à la Fabrique de la Paroisse de Saint-Michel pour l'accueil de trois familles syriennes afin de pourvoir à leurs besoins durant leur première année au pays;

QUE cette dépense soit financée par le surplus accumulé non affecté et que le trésorier soit autorisé à émettre le paiement au moment opportun.

« ADOPTÉE »

**16-06-437 Nomination du maire suppléant / Mois de juillet, août, septembre et octobre 2016**

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseiller M. François Séguin soit nommé maire suppléant pour les mois de juillet, août, septembre et octobre 2016.

« ADOPTÉE »

**16-06-438 Amicale Escadron 867 Vaudreuil-Dorion / Revue annuelle 2016 / Commandite et aide financière**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière formulée par Amicale Escadron 867 Vaudreuil-Dorion dans le cadre de la tenue de sa 37<sup>e</sup> Revue annuelle;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 175 \$ soit versé à Amicale Escadron 867 Vaudreuil-Dorion à titre de commandite « pleine page » pour le programme souvenir remis aux invités présents à la 37<sup>e</sup> Revue annuelle de l'Escadron qui s'est tenue le 29 mai 2016;

QU'un montant de 325 \$ soit également versé à Amicale Escadron 867 Vaudreuil-Dorion à titre d'aide financière;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**16-06-439 Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges (CCIVS) / Tournoi de golf 2016 / Commandite**

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au tournoi de golf de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges (CCIVS);

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénaud Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 250 \$ soit versé à la CCIVS à titre de commandite « Bronze » pour son tournoi de golf qui se tiendra le 24 août 2016;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**16-06-440 Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot / Soirée du conseil 2016 / Commandite**

CONSIDÉRANT l'invitation à participer à la Soirée du conseil organisé par la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot au profit de son Fonds jeunesse;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 750 \$ soit versé à la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot à titre de commandite « Or » dans le cadre de la tenue de sa Soirée du conseil le 15 juin 2016;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**16-06-441 Moisson Sud-Ouest / Tournoi de golf 2016 / Commandite**

CONSIDÉRANT l'invitation à participer à la 17<sup>e</sup> édition du tournoi de golf organisé par Moisson Sud-Ouest dans le but de recueillir des fonds pour financer ses opérations;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 350 \$ soit versé à Moisson Sud-Ouest à titre de commandite « Partenaire pancarte sur 2 tertres » dans le cadre de son tournoi de golf qui se tiendra le 17 août 2016;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**16-06-442 Commission de toponymie / Attestation d'officialisation – mai 2016 / Rue Elmer-Lach**

CONSIDÉRANT que la Commission de toponymie a officialisé, lors de sa réunion tenue le 13 mai 2016, le toponyme « rue Elmer-Lach »;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville accepte l'officialisation du toponyme « rue Elmer-Lach » identifié à l'attestation d'officialisation soumise par la Commission de toponymie en date du 20 mai 2016;

QUE copie de l'attestation d'officialisation soit acheminée aux services concernés de la Ville.

« ADOPTÉE »

**16-06-443 Entente / MRC de Vaudreuil-Soulanges / Services de géomatique**

CONSIDÉRANT la résolution 14-01-003 prévoyant que la Ville se retire de la compétence facultative de géomatique de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT qu'il y a cependant lieu que la Ville adhère à une entente concernant la fourniture de services additionnels en géomatique fournis par la MRC telle qu'adoptée par son conseil le 30 mars 2016;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville adhère à l'entente concernant la fourniture de services additionnels en géomatique, à titre d'utilisateur BRONZE, dont le projet a été adopté par le conseil de la MRC le 30 mars 2016;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer ladite entente, pour une durée de cinq ans, ainsi que tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**16-06-444 Acquisition / Lot projeté 5 918 180 / Terrain vacant / Revitalisation du boulevard Harwood**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de faire l'acquisition du lot projeté 5 918 180 situé sur la rue Chicoine, d'une superficie totale de 337,6 mètres carrés, dans le cadre du projet de revitalisation du boulevard Harwood;

CONSIDÉRANT le plan cadastral préparé par M. Claude Bourbonnais, arpenteur-géomètre, dossier n° A 8450-5, portant la minute 16 229, en date du 24 mai 2016, montrant ledit lot projeté;

CONSIDÉRANT que le propriétaire dudit lot consent à sa cession en faveur de la Ville pour un montant total de 58 200 \$ plus les taxes applicables, et ce, suivant une lettre datée du 5 mai 2016;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand  
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville procède à l'acquisition du lot projeté 5 918 180, le tout suivant son dépôt au Registre foncier du Québec;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, l'acte notarié à intervenir ainsi que tout autre document requis pour donner plein effet à la présente résolution;

QUE cette acquisition soit financée par le surplus accumulé non affecté et que le trésorier soit autorisé à émettre le paiement au moment opportun sur demande du greffier.

« ADOPTÉE »

**16-06-445 Dépôt de la liste des comptes – échéance du 13 mai 2016**

Le Conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en date du 13 mai 2016 totalisant un montant de 4 618 153,01 \$.

**16-06-446 États des revenus et dépenses / 1<sup>er</sup> semestre 2016**

Conformément aux dispositions de l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier, M. Marco Pilon, FCPA, FCGA, OMA, dépose au Conseil des états comparatifs des revenus et charges de la Ville au 30 avril 2015 et 2016 ainsi que les revenus et charges dont la réalisation est prévue pour l'exercice 2016 comparés à ceux apparaissant au budget 2016.

**16-06-447 Affectations / Surplus accumulé non affecté**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénauld Gabriele  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'AFFECTER, en provenance du surplus accumulé non affecté, une somme de 779 494 \$ au surplus accumulé affecté – exercice financier suivant;

D'AFFECTER, en provenance du surplus accumulé non affecté, une somme de 2 850 000 \$ au surplus accumulé affecté – immeubles municipaux;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**16-06-448 Dépôt du rapport financier et des rapports de l'auditeur indépendant pour l'exercice 2015**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénauld Gabriele  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE prendre acte du dépôt du rapport financier préparé par le trésorier ainsi que le dépôt des rapports de l'auditeur indépendant préparés par la firme Goudreau Poirier inc. pour l'exercice financier de la Ville de Vaudreuil-Dorion terminé le 31 décembre 2015;

ET QUE le rapport financier 2015 soit publié sur le site Internet de la Ville.

« ADOPTÉE »

**16-06-449 Emprunt temporaire / Règlement n° 1677-01 / Rénovation du Centre communautaire Jean-Marc-Ducharme / Augmentation de la dépense et de l'emprunt / Approbation du MAMOT**

CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) approuvait, en date du 30 mai 2016, le Règlement d'emprunt n° 1677-01 modifiant le Règlement n° 1677 afin d'augmenter le montant de la dépense et de l'emprunt d'un montant additionnel de deux cent cinquante mille dollars (250 000,00 \$);

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le trésorier à emprunter temporairement au taux d'intérêt prévu à l'entente avec la Caisse Desjardins Vaudreuil-Soulanges sise au 455, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion, jusqu'à concurrence du montant autorisé par le MAMOT, soit 250 000 \$ additionnel, en attendant l'émission des obligations;

QUE le maire et le trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, un ou des billets promissoires à cette fin.

« ADOPTÉE »

**16-06-450 Service de sécurité incendie / Départ à la retraite / Pompier**

CONSIDÉRANT la correspondance de M. Serge Leroux, pompier à temps partiel au sein du Service de sécurité incendie en date du 12 mai 2016;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand  
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prend acte du départ à la retraite de M. Serge Leroux, pompier à temps partiel au sein du Service de sécurité incendie, et ce, à compter du 5 juin 2016;

QUE la Ville remercie M. Leroux, qui cumule près de 48 années de service, pour son dévouement et le travail accompli au sein du Service de sécurité incendie;

ET QUE la Ville lui offre ses meilleurs vœux pour une heureuse retraite.

« ADOPTÉE »

**16-06-451 Service de sécurité incendie / Embauche / Capitaine aux opérations**

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection en date du 25 mai 2016;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise l'embauche de M. Stéphane Laurin au poste régulier de capitaine aux opérations au sein du Service de sécurité incendie, et ce, à compter du 13 juin 2016, au salaire prévu à la classe 1 (échelon 4) de l'échelle salariale du Service de sécurité incendie incluse à l'*Entente sur les conditions de travail des employés cadres*, le tout selon les termes et conditions énoncés à ladite Entente;

QU'il est entendu que M. Laurin aura une période de probation de six mois à la suite de laquelle, sur recommandation favorable de son supérieur immédiat, il pourra être confirmé dans son poste;

ET QUE des souhaits de bienvenue et de succès dans ses nouvelles fonctions soient adressés à M. Laurin.

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**16-06-452 Mouvement de main-d'œuvre**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise et ratifie la liste du mouvement de main-d'œuvre approuvée par la Direction générale en date du 26 mai 2016.

« ADOPTÉE »

**16-06-453 Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Vaudreuil-Dorion / Cession de droits entre conjoints en contexte d'insuffisance de solvabilité**

CONSIDÉRANT la correspondance en date du 25 mai 2016 de M. Daniel Lafrenière, ASA, conseiller principal chez Normandin Beaudry et administrateur du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Vaudreuil-Dorion;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénaud Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE conformément à la section V – Conditions d'acquittement des droits - article 146 de la *Loi sur les régimes complémentaires du Québec* (RLRQ c R-15.1), le Conseil municipal s'engage à verser à la Caisse de retraite du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Vaudreuil-Dorion la somme de 723,81 \$ afin de permettre le paiement complet de la valeur des droits du participant n° d'employé 456, et ce, en date du 10 juin 2016;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**16-06-454 Service du développement et de l'aménagement du territoire /  
Modifications complémentaires à la structure organisationnelle**

CONSIDÉRANT les besoins en main-d'œuvre au sein de la division – Environnement du Service du développement et de l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT qu'il est opportun d'apporter une modification complémentaire à la structure organisationnelle de la division – Environnement du Service du développement et de l'aménagement du territoire pour des raisons d'efficience;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise la création du poste de chargé de projets – Environnement en date de la présente résolution et que le salaire octroyé pour ce poste soit positionné à la classe 10 de l'échelle salariale incluse à la convention collective de travail des employés cols blancs en vigueur, et ce, conformément à l'évaluation réalisée conjointement par les parties patronale et syndicale le 21 avril 2016 et dûment cosignée les 12 et 16 mai 2016;

QUE ledit poste relève du chef de division – Environnement;

QU'il soit entendu que la présente résolution a préséance sur toutes dispositions contraires contenues dans la convention collective de travail des employés cols blancs en vigueur et tout autre document ayant une valeur légale.

« ADOPTÉE »

**16-06-455 Évaluation du maintien de l'équité salariale au 31 décembre 2015**

CONSIDÉRANT la *Loi sur l'équité salariale*;

CONSIDÉRANT l'obligation de la Ville de réaliser l'exercice du maintien de l'équité salariale tous les 5 ans à la même date;

CONSIDÉRANT l'exercice obligatoire du maintien de l'équité salariale au 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT les lettres d'entente intervenues relativement à la révision de la structure salariale dans un objectif de réalisation de l'équité interne et de maintien de l'équité salariale entre la Ville et les diverses associations d'employés, en l'occurrence :

- Le syndicat manuel des travailleurs et travailleuses de la Ville de Vaudreuil-Dorion – CSN (SMTTVD-CSN) le 19 juin 2013;
- Le syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1432 (SCFP-1432) le 4 juin 2013;
- L'Association des employé(e)s – cadres de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 18 décembre 2012;

CONSIDÉRANT que les ententes intervenues avaient pour objectif d'assurer, sur une base continue, le maintien de l'équité interne et de l'équité salariale, de faciliter l'administration de la structure salariale et d'en assurer la transparence;

CONSIDÉRANT dans ces circonstances, que la Ville a choisi, conformément à l'article 76.2 de la *Loi sur l'équité salariale*, de procéder seule à l'exercice d'évaluation du maintien de l'équité salariale au 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT que, par souci de transparence, l'Employeur a rencontré le 16 décembre 2015 les deux représentants des deux unités d'accréditations (SMTTVD-CSN et SCFP-1432) ainsi que les représentants de l'Association des employé(e)s – cadres afin de leur présenter la démarche utilisée dans le cadre de l'exercice, la teneur des documents d'affichage requis par la Loi ainsi que les résultats de l'exercice d'évaluation du maintien de l'équité salariale au 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT qu'en conformité avec la Loi, un avis d'affichage a été publié le 16 décembre 2015;

CONSIDÉRANT qu'en conformité avec la Loi, un premier affichage des résultats a eu lieu du 17 décembre 2015 au 15 février 2016 dont les termes et conditions font partie intégrante de la présente résolution;

CONSIDÉRANT qu'aucun ajustement salarial n'est requis dans le cadre du présent exercice d'équité salariale;

CONSIDÉRANT qu'au cours de cette période, les salariés visés avaient l'occasion de demander par écrit des renseignements additionnels ou de présenter des observations;

CONSIDÉRANT qu'en conformité avec la Loi, un nouvel affichage des résultats a eu lieu du 15 mars 2016 au 13 mai 2016 précisant qu'aucune modification n'est nécessaire à la suite des observations reçues et dont les termes et conditions font partie intégrante de la présente résolution;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénaud Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE la Ville prend acte des résultats de l'exercice d'évaluation du maintien de l'équité salariale au 31 décembre 2015 selon lesquels aucun ajustement salarial n'est requis, et déclare celui-ci dûment réalisé conformément à la Loi.

« ADOPTÉE »

**16-06-456 Service des finances et de la trésorerie / Confirmation de poste / Chef de division – Revenus**

CONSIDÉRANT la résolution 15-12-1078;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de M. Marco Pilon, trésorier et directeur du Service des finances et de la trésorerie en date du 25 mai 2016;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville confirme M<sup>me</sup> Brigitte Prévost, dans son poste de chef de division – Revenus au sein du Service des finances et de la trésorerie, et ce, à compter du 3 juin 2016;

ET QUE que des félicitations soient adressées à M<sup>me</sup> Prévost.

« ADOPTÉE »

**16-06-457 Régime de retraite simplifié / Lettre d'intention / Desjardins / Autorisation de signature**

CONSIDÉRANT que la convention collective conclue le 18 novembre 2015 entre la Ville et le Syndicat des pompiers du Québec (SPQ), section locale Vaudreuil-Dorion, prévoit, pour les années 2015 à 2019, une contribution patronale à un régime enregistré d'épargne retraite;

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite mettre en place un Régime de retraite simplifié (RRS) au bénéfice des membres de cette unité d'accréditation afin de respecter cet engagement;

CONSIDÉRANT que le Comité de retraite des employés de la Ville fait déjà affaire avec Desjardins Assurances pour le régime complémentaire de retraite de ses employés;

CONSIDÉRANT que la signature par la Ville d'une lettre d'intention est requise par Desjardins Assurances pour enclencher le processus de création du RRS;

CONSIDÉRANT qu'un projet de lettre d'intention a été transmis le 1<sup>er</sup> juin 2016 par Desjardins Assurances;

CONSIDÉRANT que ledit projet de lettre d'intention a été annoté, modifié puis signé par le directeur général et le trésorier;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit ratifiée la signature par le directeur général et le trésorier du projet de lettre d'intention transmis par Desjardins Assurances confirmant l'intention de la Ville à s'engager à mettre en place un RRS au bénéfice des membres du SPQ, section locale Vaudreuil-Dorion et à en accepter la tarification.

« ADOPTÉE »

**16-06-458 Bail / Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges / Édifice « Le 190 Saint-Charles » / Autorisation de signature**

CONSIDÉRANT la résolution 14-12-1226 prévoyant un bail entre la Ville et la Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges pour une durée de trois ans;

CONSIDÉRANT que par une lettre datée du 1<sup>er</sup> novembre 2015, l'organisme informait la Ville de la résiliation de son bail en date du 31 mars 2016;

CONSIDÉRANT la nouvelle demande de l'organisme à l'effet d'occuper les lieux pour la période du 20 juin 2016 au 2 septembre 2016;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, un bail avec l'organisme Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges, pour les locaux n<sup>os</sup> 101 et 105, d'une superficie totale approximative de 918 pieds carrés, situés au 190, avenue Saint-Charles, le tout pour la période du 20 juin 2016 au 2 septembre 2016 inclusivement, et ce, pour un loyer total de 1 340 \$, taxes applicables non comprises.

« ADOPTÉE »

**16-06-459 Festivités de la fête nationale / Défilé Mozaïk et Festival international de cirque de Vaudreuil-Dorion / Fermeture de rues**

CONSIDÉRANT que dans le cadre des festivités de la fête nationale la Ville de Vaudreuil-Dorion présente le défilé Mozaïk et le Festival international de cirque de Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des travaux publics relativement à la fermeture des rues suivantes pour des mesures de sécurité :

Fermeture partielle du 20 juin au 22 juin 2016 entre 8 h 30 et 15 h :

- rue Jeannotte entre la rue du Chanoine-Groulx et la rue Esther-Blondin.

Fermeture complète le 23 juin 2016 entre 17 h et minuit :

- rue Jeannotte entre le boulevard de la Cité-des-Jeunes et l'avenue Saint-Charles;
- rue Bourget entre la rue Jeannotte et l'avenue Saint-Charles;
- avenue Saint-Charles entre la rue Bourget et la rue Turcot;
- chemin Paul-Gérin-Lajoie entre la rue du Bicentenaire et l'avenue Saint-Charles.

Fermeture complète du 23 juin à 8 h au 26 juin 2016 à 13 h :

- rue Jeannotte entre la rue du Chanoine-Groulx et l'avenue Saint-Charles.

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin  
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise la fermeture des rues susmentionnées le tout dans le cadre des festivités entourant la fête nationale;

QUE soit mandaté le Service des travaux publics de procéder à la fermeture desdites rues ainsi qu'à l'installation de la signalisation requise;

QUE copie de la présente résolution soit transmise au Service de sécurité incendie ainsi qu'à la Sûreté du Québec, poste est de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

« ADOPTÉE »

**16-06-460 La Grande Vadrouille 2016 / Autorisation, soutien technique et aide financière**

CONSIDÉRANT la demande de soutien formulée par le Club de course à pied Les Vadrouilleurs de Vaudreuil-Dorion pour la tenue de la 34<sup>e</sup> édition de La Grande Vadrouille;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise la tenue de la 34<sup>e</sup> édition de La Grande Vadrouille dans certaines rues de la Ville le 18 septembre 2016, conditionnellement toutefois à l'engagement par l'organisme d'assumer, à ses frais, la sécurité et la signalisation appropriées;

QUE soit autorisée, de plus, la fermeture des rues parcourues, s'il y a lieu;

QUE la division – Sports et loisirs ainsi que le Service des travaux publics assurent le soutien technique demandé lors de cet événement et consentent au prêt du matériel nécessaire à la bonne réalisation de l'événement, le tout pour une valeur approximative de 1 800 \$;

QUE la division - Sports et loisirs soit autorisée à acquérir, à même les fonds prévus à cette fin, des biens et services pour un montant n'excédant pas 3 000 \$, taxes applicables non comprises, pour assurer le bon succès de l'événement;

QUE copie de la résolution soit transmise à la Sûreté du Québec, poste est de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**16-06-461 Club de patinage de vitesse des Trois-Lacs / Sélection nationale n° 2 et Finale de l'Ouest / Aide financière**

CONSIDÉRANT que Émily Krispis et Alexandra Caron sont des athlètes d'âge mineur membres du Club de patinage de vitesse des Trois-Lacs et résidant à Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT que Émily Krispis a participé à la Sélection nationale n° 2 qui s'est tenue les 12 et 13 mars 2016 à Frédéricton;

CONSIDÉRANT que Alexandra Caron a participé à la Finale de l'Ouest qui s'est tenue les 19 et 20 mars 2016 à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT la politique de la Ville concernant un soutien financier à la participation extérieure de citoyens de Vaudreuil-Dorion;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 750 \$, soit 500 \$ pour Émily Krispis et 250 \$ pour Alexandra Caron, soit versé au Club de patinage de vitesse des Trois-Lacs à titre d'aide financière dans le cadre de leur participation respective aux compétitions ci-haut mentionnées;

QUE ce montant sera versé sur présentation d'une preuve de participation aux événements susdits;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**16-06-462 Club de gymnastique Gymini / Championnats canadiens de l'Est / Aide financière**

CONSIDÉRANT que Ariane Ladouceur est une athlète d'âge mineur membre du Club de gymnastique Gymini et résidant à Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT qu'elle a participé aux Championnats canadiens de l'Est qui se sont tenus à Québec du 6 au 8 mai 2016;

CONSIDÉRANT la politique de la Ville concernant un soutien financier à la participation extérieure de citoyens de Vaudreuil-Dorion;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénauld Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 500 \$ soit versé au Club de gymnastique Gymini à titre d'aide financière pour Ariane Ladouceur en vertu de sa participation aux Championnats canadiens de l'Est qui se sont tenus à Québec du 6 au 8 mai 2016;

QUE ce montant sera versé sur présentation d'une preuve de participation à l'événement susdit;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**16-06-463 Contrat de service / Gestion de location d'embarcations au Parc Valois / Été 2016 / Autorisation de signature**

CONSIDÉRANT la résolution 16-05-363 prévoyant le rejet des soumissions dans le cadre de l'appel d'offres public 401-110-16-22 pour la gestion de location d'embarcations au Parc Valois;

CONSIDÉRANT qu'après vérifications SODEM inc. est la seule entreprise possédant une expérience dans le type de service à fournir et qu'elle est intéressée à exécuter le mandat pour l'été 2016, soit du 11 juin au 5 septembre 2016;

CONSIDÉRANT que SODEM inc. doit louer de la Ville les embarcations pour un montant de 2 000 \$ par saison;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le chef de division – Sports et loisirs soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat de service pour la gestion de location d'embarcations au Parc Valois pour l'été 2016, soit du 11 juin au 5 septembre 2016, et ce, pour un montant de 13 302,61 \$, incluant les taxes applicables, ainsi que tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**16-06-464 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-16-26 / Acquisition d'un camion châssis-cabine Ford F-550**

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres par invitation pour l'acquisition d'un camion châssis-cabine Ford F-550, deux soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 24 mai 2016 immédiatement après 11 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-16-26;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville accepte la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Advantage Ford inc., 30, boulevard Don Quichotte, L'Île-Perrot (Québec), J7V 6N5, pour l'acquisition d'un camion châssis-cabine de marque Ford, modèle F-550 XL, année 2017 neuf au montant de 42 654,58 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-16-26;

QUE cette acquisition soit financée par le fonds de roulement remboursable sur une période de dix ans.

« ADOPTÉE »

**16-06-465 Adjudications de contrats / Appel d'offres n° 401-110-16-25 / Service de laboratoire pour l'analyse d'eau potable et d'eau usée**

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour le service de laboratoire pour l'analyse d'eau potable et d'eau usée, trois soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 31 mai 2016 immédiatement après 11 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-16-25;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville accepte la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence AGAT Laboratoire, 9770, route Transcanadienne, Saint-Laurent (Québec), H4S 1V9, pour le lot A – service de laboratoire pour l'analyse d'eau potable au montant de 71 296 \$ incluant les taxes applicables, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 décembre 2020, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-16-25;

QUE la Ville accepte la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Groupe Environex inc., 2350 chemin du Lac, Longueuil (Québec), J4N 1G8, pour le lot B - service de laboratoire pour l'analyse d'eau usée au montant de 37 117,38 \$ incluant les taxes applicables, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 décembre 2020, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-16-25;

QUE les montants relatifs aux adjudications des présents contrats soient utilisés aux fins de comparaison entre les soumissions reçues;

QUE les dépenses réelles soient calculées selon la quantité des services rendus ou des biens livrés en fonction des prix unitaires inscrits au bordereau des prix de l'adjudicataire;

QUE le directeur du Service des eaux ou toute personne de qui il relève, soient autorisés à signer les réquisitions et les bons de commande se rattachant au service de laboratoire pour l'analyse d'eau potable et d'eau usée et qu'ils soient également autorisés à effectuer lesdites dépenses jusqu'à concurrence du montant budgété;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**16-06-466 Ordre de changement n° 3 / Appel d'offres n° 401-110-15-32 / Entrepreneur général / Travaux de réparation des structures des piscines Sainte-Madeleine et Saint-Jean-Baptiste et de la pataugeoire Sainte-Madeleine**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prend acte et approuve l'ordre de changement n° 3 de l'entrepreneur général relié au projet « Travaux de réparation des structures des piscines Sainte-Madeleine et Saint-Jean-Baptiste et de la pataugeoire Sainte-Madeleine – appel d'offres n° 401-110-15-32 » totalisant un montant de 3 179,75 \$, taxes applicables non comprises;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**16-06-467 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-16-R1717.02 / Travaux de pavage, bordures et éclairage de la rue des Aubépines / Règlement n° 1717**

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux de pavage, bordures et éclairage de la rue des Aubépines, quatre soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 26 mai 2016 immédiatement après 11 h;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions réalisée par la firme Les services EXP inc.;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérification, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-16-R1717.02;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville accepte la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence, « Roxboro Excavation inc. », 1620, Newman Crescent, Dorval (Québec), H9P 2R8, pour les travaux de pavage, bordures et éclairage de la rue des Aubépines, et ce, pour un montant de 158 207,39 \$ incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-16-R1717.02.

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**16-06-468 Ordres de changement n°s 1 à 4 / Appel d'offres n° 401-110-15-09 / Entrepreneur général / Réhabilitation d'une partie de la conduite d'eau potable de la rue Lafleur par la technique de réhabilitation sans tranchée**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Rénauld Gabriele

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prend acte et approuve les ordres de changement n°s 1 à 4 de l'entrepreneur général reliés au projet « Réhabilitation d'une partie de la conduite d'eau potable de la rue Lafleur par la technique de réhabilitation sans tranchée – appel d'offres n° 401-110-15-09 » totalisant un crédit de 7 204,46 \$, taxes applicables non comprises;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

**16-06-469 Comité consultatif d'urbanisme / Dépôt du procès-verbal / Réunion du 17 mai 2016 ajournée et reprise le 24 mai 2016**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER le dépôt du procès-verbal de la réunion tenue par le Comité consultatif d'urbanisme le 17 mai 2016 ajournée et reprise le 24 mai 2016.

« ADOPTÉE »

**16-06-470 Comité consultatif d'urbanisme / Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) / Réunion du 17 mai 2016 ajournée et reprise le 24 mai 2016**

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil entérine les recommandations formulées par le Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion tenue le 17 mai 2016 et approuve les plans d'implantation et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, et ce, selon lesdites recommandations et conditions consignées à son procès-verbal :

CCU n° 16-05-73	461, avenue Saint-Charles / Quatre nouvelles enseignes à plat aux murs avant et latéral, une enseigne directionnelle, une enseigne sur poteau et une enseigne babillard / Lot 4 271 432 / Zone C2-248
CCU n° 16-05-74	12, rue Sainte-Angélique / Modification extérieure de la résidence unifamiliale – Ajout d'un abri d'auto permanent attenant / Modification de la galerie avant / Nouveau revêtement extérieur / Lot 1 675 435 / Zone H2-252
CCU n° 16-05-75	1751, route Harwood / Agrandissement du bâtiment principal / Lot 1 673 953 / Zone C4-833
CCU n° 16-05-77	35 à 41, boulevard de la Cité-des-Jeunes / Développement commercial en projet intégré / Lots 5 645 935 à 5 645 938 / Zone C3-226
CCU n° 16-05-78	PIIA / 3150, boulevard de la Gare, local 124 / Modifications architecturales de la façade principale / Lots 4 119 362, 4 325 304 et 4 365 810 / Zone C3-356
CCU n° 16-05-79	3150, boulevard de la Gare, locaux 108 à 112 / Modifications architecturales de la façade principale et du mur arrière / Lots 4 119 362, 4 325 304 et 4 365 810 / Zone C3-356

QUE le Conseil entérine les recommandations formulées par le Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion tenue le 24 mai 2016 à la suite de l'ajournement de la réunion du 17 mai 2016 et approuve les plans d'implantation et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, et ce, selon lesdites recommandations et conditions consignées à son procès-verbal :

CCU n° 16-05-80	280, boulevard Harwood / Révision de l'implantation / Construction d'un pôle civique / Lot 5 755 429 (projeté) / Zone C2-716
CCU n° 16-05-81	280, boulevard Harwood / Deux nouvelles enseignes à plat au mur / Lot 5 755 429 (projeté) / Zone C2-716
CCU n° 16-05-82	3061, boulevard de la Gare, local 108 / Nouvelle enseigne sur mur / Lot 4 577 483 / Zone C3-1004
CCU n° 16-05-83	2720, route Harwood / Agrandissement de la résidence unifamiliale / Lot 1 830 772 / Zone A-823
CCU n° 16-05-84	980, avenue Saint-Charles, local 126 / Nouvelle enseigne à plat au mur / Lot 1 675 184 / Zone C3-124
CCU n° 16-05-85	220, avenue Saint-Jean-Baptiste / Modification d'une partie du revêtement extérieur de la façade avant du bâtiment principal / Lot 1 545 860 / Zone H1-715
CCU n° 16-05-86	22800, chemin Dumberry, locaux 8 et 9 / Deux nouvelles enseignes à plat aux murs et deux sur poteau / Lot 5 423 844 / Zone C3-123
CCU n° 16-05-88	258, rue Meloche / Modification des matériaux de revêtement extérieur de la résidence / Lots 1 546 894 et 1 547 117 / Zone H1-839
CCU n° 16-05-89	3001, chemin du Fief / Agrandissement de la résidence / Lot 1 829 859 / Zone A-903

« ADOPTÉE »

**16-06-471 Dérogation mineure / 95, rue des Guérets / Marges latérales / Lot 1 675 205 / Zone H1-122 / CCU n° 16-05-87**

CONSIDÉRANT une demande de dérogation mineure produite par M. Jean-Pierre Bissonnette;

CONSIDÉRANT la recommandation n° 16-05-87 formulée par le Comité consultatif d'urbanisme lors d'une réunion tenue le 24 mai 2016 à la suite de l'ajournement de celle du 17 mai 2016;

CONSIDÉRANT l'avis publié dans l'édition du 21 mai 2016 du journal Première Édition;

CONSIDÉRANT que les personnes intéressées ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil relativement à une demande de dérogation mineure à l'égard de l'immeuble sis au 95, rue des Guérets;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Claude Beaudoin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville accepte une dérogation mineure à l'égard de l'immeuble sis au 95, rue des Guérets, afin d'autoriser le total des marges latérales à 2,14 mètres en dérogation à la grille des usages et normes de la zone H1-122 et à l'article 3.2.67 du Règlement de zonage n° 1275 qui exigent un total des marges latérales minimum de 4 mètres pour une habitation unifamiliale isolée ayant un garage attenant.

« ADOPTÉE »

**16-06-472 Adoption / Règlement n° 1724 / Règlement régissant la démolition d'immeubles**

CONSIDÉRANT que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement n° 1724 et renoncent à sa lecture;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement n° 1724 intitulé :

« Règlement régissant la démolition d'immeubles ».

« ADOPTÉE »

**16-06-473 Avis de motion / Règlement n° 1709-04 / Modification / Mode de tarification pour le financement de certains biens, services ou activités**

La conseillère M<sup>me</sup> Céline Chartier donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement imposant un mode de tarification pour le financement de certains biens, services ou activités n° 1709.

« ADOPTÉE »

**16-06-474 Avis de motion / Règlement n° 1729 / Création d'un Régime de retraite simplifié pour les membres du Syndicat des pompiers du Québec, section locale Vaudreuil-Dorion**

Le conseiller M. Rénald Gabriele donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement prévoyant la création d'un Régime de retraite simplifié pour les membres du Syndicat des pompiers du Québec, section locale Vaudreuil-Dorion.

« ADOPTÉE »

**16-06-475 Autorisations de la Direction générale**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ENTÉRINER les autorisations suivantes accordées par la Direction générale :

- Tenue d'un lave-auto le 9 juin 2016 au Honda Vaudreuil situé au 9, boulevard de la Cité-des-Jeunes, dans le cadre d'une activité de financement au profit de l'école primaire Pierre-Elliott-Trudeau;
- Fermeture d'une partie de la 7<sup>e</sup> avenue le 14 mai 2016 pour la tenue de l'activité « Fais ton jardin »;
- Mise en place d'une bannière promouvant l'événement d'essai routier tenue le 14 mai 2016 dans le cadre d'une activité de financement au profit du Festi-Cirque;
- Tenue de l'événement « La Grande Ouverture de Place Cité Vaudreuil » le 18 juin 2016 au 22600 à 22800, chemin Dumberry;
- Tenue de la course de l'école l'Hymne-au-Printemps le 17 juin 2016;
- Tenue d'un barbecue dans le cadre de l'événement promotionnel des produits Weber le 24 mai 2016;
- Tenue du Festival international de Cirque Vaudreuil-Dorion, du Défilé Mozaïk et du Feu d'artifice du 23 au 26 juin 2016;
- Nettoyage des berges le 10 juin 2016 par la RBC Banque Royale de l'ouest de l'île.

« ADOPTÉE »

**16-06-476 Période de questions – Élus**

Les membres du Conseil ont maintenant la possibilité de soumettre leurs commentaires ou questions au Conseil.

**16-06-477 Période de questions – Assistance**

Toutes les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

**16-06-478 Levée de la séance**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Rénald Gabriele  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 21 h 25 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Mélissa Côté, notaire  
Greffière adjointe